



DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Programme Départemental d'Insertion 2027-2029

Appel à projets départemental
*Prévention santé et remobilisation physique pour
l'insertion socio-professionnelle des allocataires du
RSA*

Annexe 4 *Liste des pièces à fournir*

Politique en matière de lutte contre la pauvreté, d'insertion sociale et professionnelle

Le dossier est à remettre OBLIGATOIREMENT

En format papier à remplir et à envoyer :

HOTEL DU DEPARTEMENT
Pôle des Solidarités humaines
Direction de la Cohésion sociale – service insertion
**APPEL A PROJET PDI – Prévention santé et remobilisation physique pour l’insertion
socio-professionnelle des allocataires du RSA**
100 boulevard Hubert Gouze
BP 783
82013 MONTAUBAN cédex

L'annexe 1 comprend une notice détaillant la procédure à suivre.

Par mail à rsa-insertion@ledepartement82.fr

- ☐ Copie de la publication au Journal officiel ou de récépissé de déclaration à la Préfecture
- ☐ Statuts
- ☐ Liste des membres du Conseil d'Administration
- ☐ Qualification des intervenants (diplômes, attestation de VAE, certificat d'aptitude...)
- ☐ Dernier bilan et compte de résultats approuvé et rapport éventuel du commissaire aux comptes (obligatoire pour les associations ayant un chiffre d'affaire supérieur à 150 000 €)
- ☐ Délégation éventuelle de signature
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ Documents attestant de l'engagement des co-financeurs publics sollicités (autres que le Conseil Départemental) : attestation établie, copie de l'acte attributif (convention ou arrêté) ou à défaut, lettre d'intention des co-financeurs précisant qu'ils ont bien reçu une demande de subvention
- ☐ Flyer ou prospectus de l'action ou de l'association
- ☐ Attestation de vigilance délivrée par les organismes de recouvrement des cotisations et contributions sociales